

Avis de constitution

SOCIETE « COMMERCE DE PRODUITS CRU » en abrégé « CO PRO
CRU »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN – ADJAME
BROMAKOTE LOT 1 ILOT 1, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 28/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMMERCE DE PRODUITS CRU »

en abrégé « CO PRO CRU »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES

- Amande
- Cajou
- Maïs
- Sésame
- Karité

COMMERCE GENERAL
TRANSPORT
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN – ADJAME
BROMAKOTE LOT 1 ILOT 1, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M COULIBALY MIENWA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B12-09209 du 04/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74956/GTCA/RC/2024 du 04/12/2024

